

Question sur le divorce à l'amiable

Par saidaduvar, le 22/01/2009 à 22:15

Bonsoir,

voilà, nous sommes mariés depuis 4 ans, sans enfant avec un contrat de marriage puisque j'été déjà propriétaire de mon appartement.

Nous avons décidé de divorcer à l'amiable, il a fait une demande pour un petit appartement en HLM (il est en CDD) et une personne de la mairie (???) lui demande de fournir une attestation de ma part qui dit que je l'héberge en ce moment le temps de trouver un logement. Seule possibilité d'avoir accès à l'ouverture d'un dossier HLM dans son cas (????). Bref, je ne sais trop quoi faire, j'ai peur qu'il me joue un tour de passe-passe, je suis très

Bref, je ne sais trop quoi faire, j'ai peur qu'il me joue un tour de passe-passe, je suis très meffiante sur le sujet.

Je pense qu'il nous faut dans un 1er temps entamer une procedure à l'amiable auprès d'un seul avocat (moins de frais). Le probleme c'est qu'il ne peut rester ici plus longtemps...

Je ne sais que faire, est-ce risqué pour moi de lui produire ce type de document manuscrit ? Quel(s) conseil(s) avez vous compte tenu des éléments évoqués plus haut ?

Merci infiniment